

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	48 (2021)
Heft:	4
Artikel:	La pandémie devrait rapporter aux soignants plus que des bravos
Autor:	Wenger, Susanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1052032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pandémie devrait rapporter aux soignants plus que des bravos

Salués comme des héros pendant la pandémie, les infirmières et infirmiers suisses sont, depuis quelque temps déjà, à bout de souffle. Le Parlement prévoit des améliorations qui ne les satisfont pas. Le peuple devra se prononcer sur une initiative à ce sujet.

SUSANNE WENGER

La Suisse à la fin du printemps 2021: le nombre de cas reculait, les terrasses des restaurants et les centres de fitness rouvraient, la vaccination avançait. La plupart des gens ne voulaient plus entendre parler du Covid-19. Dans les hôpitaux, cependant, on faisait toujours face à l'autre réalité: le personnel de santé se battait pour sauver des vies. Durant cette troisième vague, les lits des soins intensifs étaient surtout occupés par des jeunes. «Les infirmiers ont à nouveau dû puiser dans leurs ressources», observe Yvonne Ribi, directrice de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI).

Pendant près de 18 mois, le personnel soignant «a tout donné, tant dans les hôpitaux que dans les EMS», relate Yvonne Ribi. Aujourd'hui, il est éprouvé «physiquement, psychiquement et émotionnellement». Les immenses efforts du personnel de santé ont été accueillis avec reconnaissance par la population. Aux quatre coins du pays, les gens se sont mis à applaudir aux balcons un soir de mars 2020. Ce large soutien a également permis aux revendications du personnel soignant de gagner en visibilité. Car le plus grand groupe professionnel du système de santé suisse dénonce depuis des années déjà des conditions de travail problématiques.

Accablés par la pression

L'un des points qui fâche les infirmières et infirmiers est le fait que leur salaire mensuel moyen stagne depuis des années. Mais ce qu'ils dénoncent avant tout, c'est la pression à laquelle ils sont soumis au quotidien. Ils manquent de temps pour soigner correctement les patients des hôpitaux et les résidents des homes. Tous les groupes professionnels défendent leurs intérêts, c'est bien clair. Les coûts de la santé en Suisse augmentent, la pression économique sur les institutions aussi. Et les soins, où le facteur humain est déterminant, sont un secteur sensible dans l'économie de marché. En comparaison européenne, il est vrai que le secteur suisse des soins ne s'en sort pas si mal, par exemple en ce

qui concerne le nombre d'infirmiers par milliers d'habitants. Mais la grogne n'est pas sans fondement.

Il y a pénurie de personnel infirmier en Suisse. Des milliers de postes ne trouvent pas preneur, les équipes doivent compenser. Avec le vieillissement de la population et la hausse des maladies chroniques, la situation pourrait encore s'aggraver. Si l'on n'agit pas, il manquera 65 000 soignants de tous les degrés de formation en Suisse d'ici 2030, indique une expertise. Et ce, notamment parce que le pays ne forme actuellement qu'environ la moitié du personnel dont il aura besoin à l'avenir. On recrute beaucoup à l'étranger, car le personnel fait défaut en Suisse.

Nombreux abandons

Les infirmières et infirmiers estiment que leur métier a du sens. Mais les exigences et le travail par équipes amenuisent leurs forces. D'après l'Observatoire de la santé, plus de 40 % des membres du personnel soignant abandonnent le métier en Suisse, beaucoup dès le début de leur carrière. Le taux d'abandon dans les soins est plus haut que dans les autres métiers du secteur de la santé. L'initiative «pour des soins infirmiers forts», déposée en 2017, vise à redresser la barre. Lancée par l'ASI, qui a atteint avec elle la plus grande mobilisation de son histoire, elle requiert une campagne de formation, l'assurance de la qualité des soins par une augmentation du personnel, des conditions de travail équitables et une revalorisation du métier d'infirmier.

Pour le Conseil fédéral et le Parlement, l'initiative va trop loin. Ils refusent d'accorder un traitement particulier à un groupe professionnel dans la Constitution. Les conditions de travail sont, d'après eux, l'affaire des cantons et des partenaires sociaux. Sous le coup de la pandémie, le Parlement a toutefois fait des concessions dans un contre-projet indirect. Ainsi, la Confédération et les cantons injecteraient près d'un million de francs pour former davantage d'infirmiers diplômés en Suisse. Et ceux-ci pourraient désormais facturer des prestations directement aux caisses-maladie.

Plus de compétences pour les soignants

Un anachronisme législatif disparaîtrait: si les infirmières et infirmiers peuvent, en Suisse, obtenir un Master et endosser des responsabilités dans leur métier, leurs prestations doivent toujours être prescrites par un médecin pour être remboursées par l'assurance. Mais il est prévu qu'ils se voient désormais dotés de compétences accrues. La majo-

rité des deux Chambres du Parlement est unanime: la politique doit agir pour corriger la pénurie de personnel qualifié. Certains indicateurs laissent à penser que le taux d'abandon du métier augmentera encore après la pandémie, a relevé la conseillère aux États PS tessinoise et médecin Marina Carobbio: «Les charges colossales qui pèsent sur leurs épaules ont un immense impact sur la santé des infirmiers.»

Les auteurs de l'initiative sur les soins infirmiers ont beaucoup obtenu avec le contre-projet. Toutefois, ils ont décidé avant l'été de maintenir leur initiative. Celle-ci fera l'objet d'une votation populaire, au plus tôt en novembre. Les initiateurs insistent sur les points qui n'ont pas été pris en compte par le Parlement, notamment l'amélioration sensible des conditions de travail. D'après eux, des directives contraignantes doivent fixer le nombre maximum de patients qu'un infirmier peut prendre en charge par service.

Les initiateurs risquent le tout pour le tout

Yvonne Ribi pose la question: «À quoi sert une campagne de formation si autant de personnes quittent le métier?»

La Confédération doit agir, car cela concerne aussi les mécanismes de financement du système de santé, où les soins ne sont d'après elle pas assez rémunérés. Les institutions de santé sont d'accord sur ce point, mais elles soutiennent le contre-projet indirect. Si le peuple et les cantons acceptent l'initiative, le processus parlementaire recommencera et les mesures urgentes de lutte contre la pénurie de personnel qualifié prendront des années de retard, écrivent les associations des hôpitaux, des EMS et d'Aide et soins à domicile dans un communiqué commun.

Si l'initiative est rejetée, le contre-projet entrera en vigueur. Il est soutenu par le président des directrices et directeurs cantonaux de la santé et membre du Grand Conseil bâlois PDC Lukas Engelberger, qui souligne que les ratios de personnel dans les entreprises ne peuvent pas être imposés d'en haut, sous peine de voir les coûts s'envoler. Ce qui est certain, c'est que le personnel infirmier suisse compte à présent sur le soutien de la population. La crise du siècle liée au coronavirus aidant, il y a des chances qu'il soit entendu.

Des infirmières et infirmiers de l'hôpital cantonal tessinois La Carita soignent un patient atteint du Covid-19.

Après des mois de stress constant, les soignants sont éprouvés physiquement, psychiquement et émotionnellement. Photo Keystone

